

ANALYSE CRITIQUE DE L'APPORT DE CREDITS DE FINCA SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES ENTREPRENEURS DE KINSHASA

Par

Illustre Jean KAFUKU MUANDA

*Assistant et Apprenant à la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques de
l'Université de Kinshasa*

RESUME

En République Démocratique du Congo et plus particulièrement à Kinshasa, plusieurs entrepreneurs conçoivent des projets de créativité et de développement, mais ils sont dépourvus des moyens financiers conséquents pour leur matérialisation. Raison pour laquelle certains d'entre eux recourent à des institutions financières pour contracter des crédits en vue de matérialiser leurs idées. Parmi ces institutions figure FINCA sur laquelle nous avons fondé notre réflexion.

Mots-clés : *Microfinance, développement, entrepreneuriat*

ABSTRACT

In the Democratic Republic of Congo and more particularly in Kinshasa, several entrepreneurs design creativity and development projects but lack the substantial financial means to materialize them. This is why some of them use financial institutions to take out loans in order to materialize their ideas. Among these institutions is FINCA, on which we based our reflection.

Keywords: *Microfinance, Development, Entrepreneurship*

INTRODUCTION

Les Etats du monde sont enclins à éradiquer la pauvreté des populations soumises, indépendamment de leurs volontés et victimes des conditions sociales et humaines précaires. Dans la perspective de donner des réponses et de lutter contre la pauvreté généralisée, la microfinance se présente actuellement comme un outil de lutte contre la pauvreté en faisant référence au microcrédits octroyés aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour leur permettre d'avoir un revenu.

Dans cette perspectives, FINCA-RDC est une institution d'octroi de microcrédit aux congolais en mettant en place des services et des produits financiers et non financiers permettant donc d'avoir la voie vers l'autonomie

des populations modestes et les diminues. C'est dans cette hypothèse que Gisèle YATAMBEU fait savoir que « si la microfinance est perçue par la majorité de la population comme le seul mécanisme financier qui soit aussi une stratégie orientée vers la réduction de la pauvreté ou la création de richesses, c'est certainement parce qu'elle donne à espérer à une masse de « laissé pour compte » exclus du système financier traditionnel »¹.

Effectivement, il est important de remarquer que FINCA a établi une présence en RDC depuis plusieurs décennies et parvient au moins à répondre aux besoins en matière de financement des projets et initiatives privées. Il semble qu'il apporte des solutions appropriées, mais il y a des critiques recensées car les conditions de durabilité et l'environnement sont confrontés à des défis évidents.

De tout ce qui précède, notre réflexion tourne autour de trois points ci-dessous :

- cadre théorico-conceptuel et méthodologique ;
- analyse critique de l'apport de crédits de FINCA sur le développement socio-économique des entrepreneurs kinois ;
- regard critique de microfinance FINCA dans son apport sur le développement socioéconomique des entrepreneurs kinois.

I. CADRE THEORICO-CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE

I.1. Cadre théorique

I.1.1. Théorie du contrat et d'asymétrie d'information

L'asymétrie d'information est définie comme l'inégal accès à l'information entre les signataires d'un contrat. Dans le domaine de microfinance, on parle d'asymétrie d'information lors d'un échange, quand certains des participants disposent d'informations pertinentes que d'autres n'ont pas. Cela pose alors la problématique liée à la connaissance réciproque entre les contractants².

En outre, on parle aussi du contrat d'asymétrie d'information lorsqu'un agent économique est mieux informé qu'un autre sur ses propres caractéristiques et les actions qu'il va entreprendre.

¹ YITAMBEU G., « La microfinance en Afrique : en lutte contre la pauvreté », in *Finance et bien commun*, 2004, n°20, p.74.

² AKERLOF, cité par GUIRE ADAMA, M., Contribution des institutions de micro finance à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes : cas du crédit solidaire de graine SARL à la fédération NEBNOOM des Associations Féminines de l'Arrondissement, Mémoire DEA, Faculté des sciences économiques et des gestions d'économie sociale et solidaire, Université OUGA II, 2017, p. 19.

Pour AKERLOF³, « les asymétries d'informations conduisent à des comportements opportunistes de la part des emprunteurs. C'est dans ce contexte que l'auteur ⁴ « distingue dans leur modèle les emprunteurs honnêtes et les emprunteurs malhonnêtes ». Ils comparent les emprunteurs honnêtes avec des entreprises qui surestiment les coûts de faillite de leur projet, sont intéressées ou décident de rembourser.

Dans le cadre de cette étude, cette théorie nous permet de comprendre l'interaction des certains entrepreneurs notamment ceux de Kinshasa dans leurs comportements vis à vis de la microfinance FINCA d'un côté, et la marge de manœuvre de cette institution financière dans la modalité d'obtention du crédit à l'égard des entrepreneurs et dans son implication au développement socioéconomique de ces derniers.

1.2. Cadre conceptuel

1.2.1. Microfinance

La microfinance peut être définie comme étant « l'offre de services financiers, à petite échelle, pour une clientèle pauvre qui n'a pas accès aux services financiers traditionnels »⁵.

Nous pouvons retenir que la microfinance se définit par⁶ :

- Sa cible c'est-à-dire les populations défavorisées, (pauvres) exclues de l'accès aux systèmes financiers classiques) ;
- Son objet (un instrument de lutte contre la pauvreté) instrument parmi d'autres, utilisé en soi ou intégré dans un projet ou programme ;
- Ses fonctions financières d'épargne (de crédit, d'assurance, de coffres, développés en dehors du système financier formel ou bancaire classique) ; et
- Sa visée (le développement et/ou la création d'activités économiques rentables et pérennes, ainsi que l'accroissement des ressources des ménages).

Elle inclut une gamme variée de services, à savoir la micro épargne, la micro assurance, le transfert d'argent, le mobile Banking avec une clientèle de plus en plus étendue et l'octroi de microcrédit.

³ AKERLOF cité par GUIRE ADAMA, M, *op.cit.*,20.

⁴ *Idem*, p.21.

⁵ Le petit robert de la langue française, éd. Millésime, Paris, 2016, p. 1592.

⁶ BEDECARRAT F., La microfinance entre utilité sociale et performances financières : Le rôle des normes dans la gouvernance d'un secteur, Thèse de doctorat, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, école Doctorale de Science Politique, 2012.

Selon Fernand VINCENT⁷, les institutions de microfinance sont constituées en quatre types ; à savoir :

- les caisses locales d'épargne ;
- de crédit et tontines ;
- les systèmes nationaux et internationaux d'épargne et de crédit ;
- les fondations et ONG et les banques de microcrédit.

Ce concept mérite sa place dans cette étude, du fait que FINCA fait partie des institutions de microfinance qui octroie le crédit à une population pauvre.

1.2.2. Développement

Le développement est un concept très complexe qui regorge plusieurs sens et significations. Il est souvent considéré comme un outil très pratique. Différentes disciplines, selon leur orientation, peuvent y trouver des éléments et des applications spécifiques qui leur permettent de participer à diverses discussions et programmes directement ou indirectement liés à ce paradigme. Il s'agit d'un terme général qui peut être lu de différentes manières.

De plus, le langage académique propose une approche définitive basée sur des dimensions sectorielles, qui peuvent être politiques, économiques, sociologiques, psychologiques, etc. Et le concept de développement montre qu'il s'agit d'un processus de changement au fil du temps et non d'un état statique. C'est l'idée de mouvement, de changement dans la dimension temporelle. En tant que dynamique de progrès, c'est un passage d'une étape à une autre qui serait préférable⁸.

Mais nous pouvons le définir comme étant un remplacement positif du mode de vie d'une population donnée par certains mécanismes/efforts nécessaires. Ceci étant, le développement implique un changement non seulement dans l'économie ou la politique d'un pays mais, aussi dans la vision du monde et la manière de vivre d'un peuple⁹.

Dans le cadre de cette étude, nous nous basons sur le développement socioéconomique des entrepreneurs kinois auquel FINCA s'implique et pour lequel nous y faisons une analyse critique.

⁷ VINCENT F., *Financer le risque : un nouveau projet de coopération internationale*, Ed. Book, Paris, 2007, p.13

⁸ KAZANCIGIL, A., « La participation et les élites dans un système politique en crise : le cas de la Turquie », in *Revue française de science politique*, 23^{ème} année, n°1, 1973, 1973, pp. 5-32.

⁹ KAFUKU MUANDA, I.J., *L'impact des infrastructures routières sur le développement de la République Démocratique du Congo. Cas de la province de Bandundu*, Mémoire, UNIKIN, FSSAP, SPA, 2012-2013 (inédit).

1.2.3. *L'entrepreneuriat*

L'entrepreneuriat est l'action de constituer d'une nouvelle organisation et en particulier la création d'entreprise. Il est une activité difficile et bon nombre de créations se soldent par un échec. Les formes d'entrepreneuriat sont variées selon le type d'organisation qui est mis en place. L'entrepreneuriat peut être une activité qui crée de nombreux emplois¹⁰.

Selon l'article 12 de l'Ordonnance loi n° 22/030 du 8 septembre 2022, relative à la promotion de l'entrepreneuriat et des startups en République Démocratique du Congo, l'entrepreneuriat est un processus par lequel une personne physique ou morale, seule ou en association avec d'autres, crée une organisation économique de forme juridique déterminée, propriété individuelle ou personne juridique distincte de ses fondateurs, ou provoque le renouvellement ou l'innovation au sein d'une organisation, avec ou sans but lucratif, pouvant comprendre un ou plusieurs établissements¹¹.

Ce concept, lui-même annonce les choses clairement du fait que, les entrepreneurs kinois cherchent des crédits auprès de FINCA pour matérialiser leurs projets ou idées soit en créant les activités soit en renforçant ce qu'ils possèdent déjà.

1.3. **Méthodologie**

Pour arriver aux résultats de nos recherches, nous avons fait recours à la méthode stratégique, qui est un paradigme proposé par Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG¹² de la sociologie des organisations. Mais, pour son opérationnalisation, MUKOKA NSENDA¹³ souligne que, quatre concepts opératoires sont au cœur du raisonnement stratégique ou de l'analyse stratégique et parmi lesquels nous mettons l'accent sur un seul qui cadre avec l'orientation de notre étude. Il s'agit de l'acteur.

En effet, celui-ci est compris comme étant tout individu ou groupe d'individus lié à l'organisation, de l'intérieur ou de l'extérieur, qu'il se situe du côté des dirigeants de cette organisation ou des dirigés. Cet individu est amené à agir, d'une manière ou d'une autre, dans une situation ou dans un problème quelconque qui se pose au sein de l'organisation.

¹⁰ ATSHWEL OKEL, *Entrepreneuriat et PME*, CEPROMAD, G3 SPA, 2018-2019, cours photocopié, inédit, p.15.

¹¹ Ordonnance-loi n° 22/030 du 8 septembre 2022 relative à la promotion de l'entrepreneuriat et des startups.

¹² CROZIER, M. et FRIEDBERG, E., *L'acteur et le système*, Ed. Le Seuil, Paris, 1997.

¹³ MUKOKA NSENDA F., *Sociologie des organisations. Relecture des auteurs et déchiffrement des pistes alternatives de recherche*, ICREDES, Kinshasa, 2014, p.97.

Ainsi, dans le cadre de notre étude, il existe trois groupes d'acteurs : FINCA, les entrepreneurs de Kinshasa et la Banque Centrale du Congo, qui sont identifiés par rapport à la demande de prêt, au taux d'intérêt et au contrôle du respect de la réglementation financière. Il est clair que chaque acteur développe sa propre stratégie pour faire face à la situation et au problème du développement socioéconomique ; c'est le cas de FINCA, dont la stratégie de microcrédit est spécifiquement mise en œuvre sous forme de service en accordant des prêts portant intérêt à certains entrepreneurs de Kinshasa et en s'impliquant dans leur développement socioéconomique.

Par ailleurs, dans la récolte des données liées à notre étude, nous avons utilisé les interviews libres auprès des sources vivantes et recouru aussi aux sources écrites (ouvrages), articles de revues et ceux des toiles électroniques comme étant des techniques.

II. ANALYSE CRITIQUE DE L'APPORT DE CREDITS DE FINCA SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES ENTREPRENEURS KINOIS

II.1. Apport de FINCA sur le plan socioéconomique

II.1.1 Sur le plan social

Se basant sur plusieurs études menées par les différents auteurs et sur base de nos recherches sur terrain, il y a lieu de souligner que, l'accès aux crédits permet à une certaines couches de la société d'augmenter non seulement ses revenus, mais aussi d'accroître ses activités à une catégorie de la population qualifiée pauvre qui est plus visée ou concernée à ce sujet car, comme le montre clairement BONGOURA LASSANA et all., «la micro finance s'inscrirait donc et, fondamentalement dans une dynamique inclusive de développement »¹⁴.

Dans cette perspective, les pauvres deviennent à la fois les acteurs et les bénéficiaires de cette politique¹⁵. De ce fait, nous pouvons estimer que l'espoir que l'accès aux crédits suscite au plan social chez les entrepreneurs kinois, est très énorme et, on peut le comparer à l'accès à l'eau, aux soins de santé et à l'éducation comme le prétend bien BEDECARRAT¹⁶

Car, dans un monde où le premier objectif du le développement durable « ODD » est la réduction de l'extrême pauvreté, la micro finance est au cœur

¹⁴ BONGOURA, L. et all., *Impact de la micro finance sur la pauvreté et les inégalités : une analyse de causalité hétérogène en donnée de panel*, Consortium pour la recherche, Lot 1 et 2, Dakar, 2015, p. 9.

¹⁵ *Idem*, p. 11.

¹⁶ BEDECARRAT, F, La micro finance entre utilité sociale et performances financières : rôle des normes dans la gouvernance d'un secteur mondialisé, <http://theses.hall.science> submitted on 27 September 2013, p.26.

des débats. A ce sujet, une étude conduite par ROBINSON pour tant sur les crédits de seize institutions de micro finance à travers le monde, montre que l'accès aux crédits conduit à une amélioration de la qualité de vie des clients, de leur confiance en soi ; et contribue à la diversité des stratégies des moyens de substance et ainsi augmente leur revenu.

Nous pouvons prétendre, eu égard à ce qui précède, que l'accès aux crédits livrés par FINCA contribue à une amélioration des conditions de ses clients. Ainsi, ces entrepreneurs kinois qui en profitent, qui y font preuve d'une gestion rationnelle et efficiente, voient leurs revenus accroître et leurs conditions de vie s'améliorer.

Cette contribution de la micro finance FINCA se fait sentir sur plusieurs aspects et domaines de la vie des entrepreneurs kinois, ainsi que sur plusieurs couches ou catégories de la population. A ce sujet, nous citons les impacts palpables ci-après :

➤ **Création des emplois**

A ce sujet, la contribution de la microfinance à la création d'emplois peut s'analyser sur deux volets qui sont : le volet interne et le volet externe.

Au volet interne, l'activité de microfinance permet de créer des emplois directs.

A cet égard, une entreprise de microfinance crée des emplois directs à travers le recrutement du personnel pour l'exécution des tâches de fonctionnement. C'est dans cette perspective que le nombre relativement important des employés des structures de micro finance FINCA a constitué une illustration dans la création d'emplois à Kinshasa en particulier.

Car, jusqu'à la fin du mois de novembre 2022, FINCA a enregistré 558 emplois pour toute l'étendue de la république démocratique du Congo dont la majorité à Kinshasa¹⁷. Et de nos jours FINCA enregistre plus d'emplois octroyés pour toute la république.

Au volet externe, l'activité de microfinance permet de créer des emplois indirects. Deux types d'emplois sont soutenus par les activités de microfinance.

D'une part, le travail indépendant ou autonome dans la mesure où l'entreprise soutenue ne comporte qu'un seul propriétaire-dirigeant.

D'autre part, des petites et moyennes unités de production des biens et des services dont la taille varie de deux à dix employés. De ce point de vue, une EMF en offrant du crédit aux entrepreneurs, permet à des individus de créer des entreprises ou simplement des Activités Génératrices de Revenus. Lesdites

¹⁷ Rapport annuel 2022 de FINCA/RDC sur le progrès des principes de Global compact des Nations Unies.

entreprises créées, recrutent à leur tour, le personnel et cette situation est bien connue sous le terme d'emplois induits.

C'est ainsi que la microfinance a deux orientations : la « micro finance entrepreneuriale » qui s'apprécie par sa contribution à la création d'entreprise et, la « micro finance insertion sociale » qui s'apprécie par sa contribution à la création de petites Activités Génératrices de Revenus¹⁸. C'est dans ce cadre que ALI HOUMMADOU¹⁹ « estime que, sur le plan microéconomique, la micro finance développe l'auto-emploi des pauvres en favorisant l'autofinancement de leurs projets. Ce qui leur permet de valoriser leurs capacités d'esprit d'entrepreneuriat en créant leurs propres entreprises à travers le lancement des Activités Génératrices de Revenus ».

Par conséquent, ces entrepreneurs pauvres ont la possibilité de contrôler leur propre destin en facilitant l'accès au crédit et en se libérant de la dépendance à l'égard des prêteurs.

➤ Réduction de la pauvreté

La microfinance, agit sur la pauvreté via deux canaux. Les études sur la finance traditionnelle montrent d'une part que le développement des services financiers (et donc de la microfinance également) peut déboucher sur une meilleure croissance économique.

Dans ce cas, si la distribution des revenus est équitable, cette croissance économique induira une augmentation homogène des revenus de l'ensemble des couches de la population (Elles montrent, d'autre part que si ces services sont mieux orientés vers les pauvres (ce qui est généralement l'objet de la micro finance), ils vont contribuer à réduire les inégalités de revenu au sein de la population.

Elle peut ainsi améliorer l'accès à la santé et à l'éducation et constitue aujourd'hui un outil efficace de développement d'activités économiques et de promotion sociale. Sur la question de l'accès des pauvres aux services financiers, différents auteurs montrent que les inégalités sont en partie dues aux imperfections de marché dans le secteur financier et qu'un système financier incluant mieux les pauvres (avec le moins d'imperfections possible),

¹⁸ SONKENG, G. et al., « Micro finance et création d'emplois au Cameroun », in *RMSES*, n° 07, juin 2018, p. 28.

¹⁹ ALI HOUMMADOU, M., Les stratégies de développement socioéconomique à travers la microfinance à Djibouti, mémoire de DEA, département des Sciences économiques, Faculté des Sciences économiques et Gestion, Université de Mouloud MAMMERI de TIZI OUZOU, février 2020. Consulté sur [https : dspace. Ummto.dz/items](https://dspace.ummto.dz/items)

ce qui est le cas de la micro finance, constitue un bon vecteur de croissance économique et de réduction des inégalités²⁰.

C'est dans cette logique que madame MUNONGO²¹ nous a fait savoir que grâce aux crédits bénéficiés à la microfinance FINCA, qu'elle a pu réaliser son projet de la création de sa boutique, et grâce au bénéfice réalisé, ses enfants se sont vus être scolarisés et hospitalisés.

➤ **Apport de crédits de FINCA sur l'autonomisation des femmes**

L'amélioration des conditions de vie des femmes est l'une des questions les plus importantes dans les pays en développement. Il a été démontré que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont essentielles à l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques des communautés et donc à la réduction de la pauvreté.

Cependant, la position des femmes, leur participation à la prise de décision et aux activités économiques est très faible. Dans ces conditions, les Institutions de Microfinance (IMF) sont une réponse et jouent un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des femmes consécutivement à leur plus grande participation aux activités économiques.

En effet, la microfinance est perçue comme un des déterminants de l'autonomisation des pauvres, en particulier les femmes au niveau mondial.

La microfinance joue un rôle capital en matière d'autonomisation des femmes. Il aide à susciter un regain de respect pour les femmes et à renforcer leur indépendance et leur participation dans le cadre de la communauté et du foyer ». C'est dans ce contexte que MAYOUKOU²² démontre que, dans la plupart de pays en voie de développement, les femmes sont victimes d'inégalités sociales ; elles font généralement partie de la population la plus pauvre. Elles exercent leurs activités dans le secteur informel, et ne gagnent qu'un tiers du revenu mondial. Très souvent, les femmes sont confrontées à des contraintes financières pour développer et faire croître leur entreprise. La micro finance, appelée aussi « finance pour femmes », permet d'exploiter ce segment de marché constitué de femmes et des pauvres en leur offrant des micro crédits et d'autres services afin de surmonter les difficultés financières dans leurs activités ». Les femmes qui travaillent dans le monde entier contribuent à la croissance économique et à la pérennité des moyens de

²⁰ DZAKA KIKOUTA, T., et al., « L'entrepreneuriat des jeunes africains francophones dans la République du Congo et en RDC : enjeu et perspectives », in *Rapport de projet OFE-RP*, n° 3, mai, 2020, p.10.

²¹ Interview du 04 mars 2023 de 10 h 10' avec madame MUNONGO devant sa boutique située sur sise n° 1, av. FIDAMI, commune de NGABA, ville de Kinshasa

²² MAYOUKOU, C., « Innovation financière solidaire application au cas de la microfinance », Acte des journées scientifiques du réseau entrepreneuriat de l'AUF, pp.425-436.

subsistance de leur famille et de leur communauté. La microfinance aide à donner aux femmes des foyers pauvres, les moyens d'apporter cette contribution²³.

Les femmes bénéficient particulièrement de la micro finance car un grand nombre d'institutions de micro finance (IMF) ciblent les femmes pour les faire bénéficier de leurs services. Les services de microfinance contribuent à l'autonomisation des femmes en exerçant une influence positive sur leur pouvoir de décision et en renforçant leur statut socioéconomique global.

Pour renchérir Juan SOMAVIA²⁴ « illustre sa pensée en indiquant qu'à la fin de 2006, la micro finance avait touché plus de 79 millions de femmes parmi les plus pauvres du monde. À ce titre, la micro finance est susceptible d'apporter une contribution importante à l'égalité entre les sexes et de promouvoir des moyens de subsistance durables et de meilleures conditions de travail pour les femmes ».

L'autonomisation des femmes grâce au microcrédit joue un rôle clé dans la promotion du programme de travail décent de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui reconnaît le rôle central du travail dans la vie des gens pour parvenir à un développement juste, inclusif et durable. En développant l'accès des femmes aux services financiers, la micro finance contribue en définitive aux valeurs essentielles de l'OIT que sont l'égalité renforcée entre les hommes et les femmes et la non-discrimination²⁵

La microfinance FINCA, a un impact très positif sur l'amélioration de conditions de femmes à Kinshasa. Comme nous le savons bien, en sa qualité de la gestionnaire financière dans son ménage, la femme entrepreneure kinoise voit ses conditions en train d'être améliorées grâce aux services de microfinance. L'importance qu'occupent les femmes dans la microfinance d'une manière générale est donc très capitale, surtout celles qui tiennent des microentreprises souvent domestiques.

A en croire, le chargé de crédit de FINCA souligne que l'accès au crédit par les femmes peut les amener à être plus confiantes, plus affirmatives et plus en posture de prendre des décisions tant dans la famille que dans toute la

²³ DOLIGEZ, F., « Etudes comparatives de l'impact économique des systèmes de crédit rural », in *Revue du tiers monde*, pp. 187-202.

²⁴ SOMAVIA, J., *Peu d'argent, grands changements : les femmes et la microfinance, rapport sur l'état de la campagne 2007 du sommet sur le microcrédit*, consulté sur <https://www.ilo.org/fr/media/330721/download>.

²⁵ GUERIN, I., « La microfinance et la création d'entreprise par les chômeurs : la situation dans quelques pays européens et en Amérique du Nord », BIT, 2000, p.107.

communauté ; mais aussi d'avoir une plus grande capacité de faire face à l'inégalité entre hommes et femmes²⁶.

En somme, bien que la micro finance ait un peu des effets mitigés envers l'autonomisation des femmes selon la conception de certaines personnes fautes de leur gestion, mais, elle reste du moins un bon outil pour reconnaître le rôle essentiel que la femme a dans le développement mondial et les pays pauvres en particulier. La femme kinoise reconnaît l'importance de la microfinance FINCA qui selon elle, la facilite l'accès à l'amélioration de ses conditions de vie et de s'octroyer une autonomie sur divers aspects.

Un interlocuteur qui se veut être un entrepreneur nous a fait voir que toute activité commerciale, le prêt obtenu à FINCA le permet également de scolariser son enfant à l'école primaire.

Une femme rencontrée dans l'enceinte de ladite institution, est venue solliciter un crédit de groupe pour la deuxième fois, nous a fait comprendre que sa gestion rationnelle de prêts lui a fait gagner la confiance auprès des responsables de cette institution financière, raison pour laquelle celle-ci lui a octroyé le crédit pour la seconde fois.

Voulant savoir l'importance ou l'impact de ce prêt dans sa vie, la femme entrepreneuse nous a montré que si aujourd'hui sa fille vient de présenter les examens d'Etat, c'est grâce à l'argent bénéficié auprès de FINCA qui nous a permis d'entreprendre afin de s'acquitter des frais scolaires de l'enfant.

Nous comprenons par-là que la microfinance FINCA contribue tant soit peu au plan éducationnel par certains ménages qui font bon usage de prêts bénéficiés.

Ayant fait recours au rapport annuel de 2022 produit par FINCA, nous avons compris que cette institution financière œuvre aussi pour la protection de l'éducation en RDC, car elle a accompagné dans une prise en charge scolaire plus de 134 orphelins à travers les 11 provinces. L'objectif pour cette action sociale, vise à l'éducation pour tous et à l'obtention des diplômes. Un orphelin a ainsi obtenu son diplôme de graduat à Kinshasa à ce sujet.

II.1.2 Sur le plan économique

Nos recherches ont démontré à ce sujet que, la microfinance FINCA contribue à l'augmentation de la taille des microentreprises à Kinshasa.

En effet, plusieurs entrepreneurs Kinois nous ont fait savoir les prêts qu'ils bénéficient de la microfinance FINCA les permettant soit d'accroître leurs activités ou d'éteindre leurs entreprises. Cependant, ceux-ci (ces prêts) ne les

²⁶ INDOLO, A., Responsable de crédit de FINCA, interview du 04 avril de 12h à 13h01' dans son bureau du travail.

permettent pas vraiment d'en créer de nouvelles, suite parfois aux taux d'intérêt élevé.

Certains entrepreneurs n'estiment pas que les prêts obtenus auprès de FINCA leurs ont permis d'accroître leurs activités de l'agriculture et de l'élevage. C'est le cas de George MBAYO²⁷ qui s'est servi du crédit de cette institution financière pour se procurer 5 ports qui, aujourd'hui se sont reproduits, car il en compte actuellement plus de dix.

Pour sa part, Georgette KIMBILA²⁸, nous a fait savoir que les prêts de FINCA l'ont permis de se procurer plusieurs semences améliorées pour accroître ses activités diverses qu'elle entreprend.

Freddy MBANGU²⁹, interview du 12 août 2023 à l'Institut Supérieur des Techniques médicales, ISETM en sigle, de 14h00 -14h 17, nous a fait voir qu'il a un champ dans le plateau de Batéké, en l'occurrence, les semilles de boutures de maniocs, la culture de Maïs, soja, amarante etc. Ce qui lui a permis de se faire une santé financière dans son ménage en particulier et contribué à la consommation des ménages kinois en général, qui en profitent à travers les marchés. KAPINGA, L, entretien du 09 Août 2023 de 11h 11' à 11h 40' dans un atelier de couture situé sur Sise N° 6, av. Mwanza commune de NGABA, ville de Kinshasa.

De ce qui précède, nous pouvons estimer que l'accès au crédit a un effet positif soit sur la création de micro entreprises, soit leur expression, quand bien même on remarque parfois la diminution de rendements de ces derniers dans l'environnement entrepreneuriale kinois.

C'est dans cette optique que s'inscrit aussi ATTANASIO³⁰ dans son étude faite en MONGALI en 2015, car, celui-ci détecte que la croissance de 8% de chance d'entreprendre une activité particulièrement chez les femmes. Il décrète aussi que la propriété des actifs de l'entreprise croit si le ménage possède des outils et de la machinerie.

La microfinance est octroyée à une catégorie c'est-à-dire exclus au système financier classique. A travers la microfinance, l'on découvre que les personnes exclues du crédit bancaire sont comme toutes autres personnes dotées de jugement et de l'esprits d'entrepreneuriat qu'au surplus capables d'entreprendre à travers les moyens financiers de micro finance et de gagner la

²⁷ MBAYO, G., entretien du 11 septembre de 9h11' à 9h 35' dans son domicile situé sur l'avenue Kimpwanza n°32, quartier Mbanza-Lemba, commune de Lemba.

²⁸ KIMBILA, G., Entretien du 13 octobre 2023 de 15h11' à 15h40' dans son domicile situé sur l'avenue Kinsaku n°50, commune de Matete.

²⁹ MBANGU, F., Entretien du 12 août 2023 de 14h00' à 14h17 à l'ISETM situé sur l'avenue Mini Congo n° 4 dans la commune de Makala.

³⁰ ATTANASIO, G., Microfinance et activités productives : cas de Mongali, mémoire de maîtrise en science économique, option Monnaie et finance, UMNG, Brazzaville, 2002, p.69.

vie ou devenir riche à travers les crédits sollicités et bénéficiés de micro finance FINCA.

III. REGARD CRITIQUE DE MICROFINANCE FINCA DANS SON APPORT SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE DES ENTREPRENEURS KINOIS

Au regard de points positifs précédemment cités, ce point est relatif aux aspects négatifs de la microfinance FINCA.

Pour ce faire, la FINCA comme toute microfinance a de financement qui permet aux entrepreneurs d'obtenir de petits prêts pour démarrer ou développer leur entreprise. Même si la microfinance peut être un excellent moyen de faire décoller l'entreprise, ce type de finance comporte également certains risques que nous critiquons.

L'une des plus grandes critiques de la microfinance en général et FINCA en particulier, est le surendettement. Comme le souligne Jessica SCHICKS et Richard ROSENBERG³¹, le surendettement implique une vulnérabilité et un appauvrissement accrus des emprunteurs, ce qui se traduit sur le plan matériel par une diminution des niveaux de consommation, des pénalités de retard, des saisies d'actifs, l'entrée dans une spirale de l'endettement, et in fine l'insolvabilité.

Sur le plan sociologique, le surendettement a des conséquences en termes de pression des pairs et de perte du statut social, tandis qu'au niveau psychologique il se répercute sur la santé mentale et physique. Dans des cas extrêmes, le désespoir des emprunteurs peut même les conduire à se suicider. Ce qui est observé avec les clients de FINCA ; à cause de retards et des défauts de remboursement, menacent la viabilité des activités des entrepreneurs. Plusieurs entrepreneurs fuient et même et quittent la ville à cause de surendettement ; d'autres aussi parviennent à vendre leurs parcelles et autres biens nécessaires pour payer les dettes contractées à la FINCA.

Tel est le cas de Marcel NZANGU, qui, avait deux dépôts de boisson, à cause de plusieurs dépenses engagées et le non-paiement de dette de FINCA ont entraîné le surendettement et, ce dernier était parvenu à perdre tous ses biens jusqu'à parvenir à vendre sa propre parcelle et autres acquies d'une autre source. C'est dans ce contexte que ce dernier considère les crédits de la microfinance FINCA comme de l'argent mystifié³².

³¹ Jessica Schicks et Richard Rosenberg Trop de microcrédits ? Une enquête sur la réalité du surendettement, in *Public Disclosures Authorised*, n°19, septembre 2011.

³² NZANGU, M., entretien du 19 Aout 2023 de 14h 12' à 15h 40' dans un atelier de couture situé sur Sise N° 11, av. KIMPWANZA commune de LEMBA.

En outre, le remboursement avec le taux d'intérêt élevé s'avère indispensable d'être évoqué. C'est dans ce contexte que Freddy NKURIKIYE³³ se pose la question si le pauvre dont il est question d'aider peut supporter n'importe quel taux, comme si les entreprises de microfinance avaient une pratique des actions privilégiant une vision mercantiliste. Le plus difficile reste que la microfinance puisse atteindre l'équilibre entre servir plus de pauvres et couvrir les coûts opérationnels. Dans ce cas le débat reste alors centré sur les niveaux de prix qui pourraient permettre au pauvre de produire, vendre, rembourser et dégager une marge qui lui permet d'accumuler et de former des actifs ou des richesses.

Pour ce faire, une étude menée au Bangladesh permet de voir qu'à partir d'un certain niveau de taux, la demande de crédit diminue. Un crédit trop cher augmente les risques de non remboursement et un coût trop élevé ne profite qu'au plus riches pour lesquels il est abordable. Le maintien d'un niveau raisonnable du taux d'intérêt en microfinance recommande la conception de nouveau³⁴.

Ce qui s'observe avec les clients de FINCA qui, finissent par payer plus d'intérêts et des frais : étant donné que le montant des micro-prêts est généralement plus faible et que leurs conditions de remboursement sont plus courtes que les prêts traditionnels. Pour renchérir, vous ne pourrez peut-être pas obtenir le prêt à un taux d'intérêt fixe ce qui pourrait rendre difficile la budgétisation de vos mensualités.

En plus, il y a lieu de souligner qu'il est difficile d'obtenir le montant total de prêt dont vous avez besoin chez FINCA, Ce qui freine l'émergence ou le développement de certains projets des entrepreneurs kinois. En plus, y a lieu d'ajouter aussi la garantie à fournir ; la FINCA comme toute microfinance exige que le prêteur fournisse une garantie ou un gage ; or, demandé la garantie à un pauvre, c'est lui mettre une barrière de bénéficier le crédit. Dans une logique du pauvre, lui exiger une voiture ou un livret parcellaire comme gage ou garantie pour être admissible à un prêt, c'est en d'autre terme lui refuser indirectement cet accès au cas où il n'en possède pas, ce qui est contraire à la mission ou à la définition de la microfinance.

A ces facteurs, il convient d'ajouter une autre exigence de la microfinance FINCA qui consiste à conditionner l'accès aux prêts par possession d'une activité commerciale quelconque telles que la boutique, la pharmacie etc., or, un entrepreneur ou un pauvre qui est dépourvu d'une pareille activité se voit

³³ NKURIKIYE, F., « Peut-on financer les pauvres ? Les défis de la microfinance », in *Cairn info*, n°23, p.35.

³⁴ VALERIE, G., *Le microcrédit au Bangladesh comme moyen d'empowerment*, mémoire en exigence partielle de la maîtrise, SPA, Université du Québec à Montréal, 2008, p. 45.

donc être privé d'accéder aux dit prêts, ce qui ne favorise pas une bonne conception de cette microfinance dans le milieu kinois, alors ce dernier peut avoir l'initiative d'entreprendre, mais bloqué pour manque de moyen ou d'une activité commerciale créée d'avance.

Au regard de tout ce qui précède, nous préconisons les postulats ci-dessous pour la meilleure implication de cette institution financière dans le développement socioéconomique des entrepreneurs kinois :

- La mise en place de mécanisme d'une bonne suivie, par FINCA, des clients pendant les échéances de remboursement pour se rendre compte s'il y a efficacement le lien ou encore la corrélation entre l'objectif pour lequel le crédit a été sollicité et l'activité exercée par le client et ce, pour éviter les dérapages et le non-respect des closes émises dans le contrat ;
- Procédé à un bon équilibrage de différentes échéances de remboursement par rapport au montant hebdomadaire ou mensuel que rembourse le client ; ceci pour permettre à leurs clients un soulagement dans les dépenses ménagères et lesdits intérêts ;
- Facilitation, par l'Etat congolais à travers ses institutions, du partenariat avec les institutions financières privées en améliorant les conditions d'entrepreneuriat en RDC par l'application de la loi y afférent en vigueur déjà précitée ;
- La réglementation, par la BCC du taux de change sur l'étendue de la RDC en vue de permettre la bonne stabilité monétaire et équilibrer aussi le taux d'intérêt fixé par les IMF aux entrepreneurs qui sollicitent les crédits en tenant compte de leur pouvoir d'une part, mais aussi en cherchant à équilibrer leur taux d'intérêts comme le font d'autres pays développés.

CONCLUSION

Cette investigation scientifique a tourné autour d'une analyse critique de l'apport de la microfinance FINCA dans le développement socioéconomique des entrepreneurs kinois. Au regard de cela, nous avons relevé que FINCA apporte réellement une contribution audit développement suite aux indices objectivement vérifiables ci-après : création des emplois, prise en charge des orphelins, réduction de la pauvreté à partir des crédits bénéficiés par cette catégorie des individus, autonomisation des femmes,

Cependant, nous avons détecté quelques facteurs négatifs dans les objectifs de ses missions, comme le surendettement, les taux élevés, courtes échéances. Ce qui démotive quelques fois certains entrepreneurs kinois de contracter les crédits à FINCA. Raison pour laquelle, dans le but de pallier cette lacune, nous avons proposé les perspectives ci-dessous :

- La mise en place de mécanisme d'une bonne suivie, par FINCA, des clients pendant les échéances de remboursement pour se rendre compte s'il y a efficacement le lien ou encore la corrélation entre l'objectif pour lequel le crédit a été sollicité et l'activité exercée par le client et ce, pour éviter les dérapages et le non-respect des closes émises dans le contrat ;
- Procédé à un bon équilibre de différentes échéances de remboursement par rapport au montant hebdomadaire ou mensuel que rembourse le client ; ceci pour permettre à leurs clients un soulagement dans les dépenses ménagères et lesdits intérêts ;
- Facilitation, par l'Etat congolais à travers ses institutions, du partenariat avec les institutions financières privées en améliorant les conditions d'entrepreneuriat en RDC par l'application de la loi y afférent en vigueur déjà précitée.

BIBLIOGRAPHIE

1. ALI HOUMMADOU, M., Les stratégies de développement socioéconomique à travers la microfinance à Djibouti, mémoire de DEA, département des Sciences économiques, Faculté des Sciences économiques et Gestion, Université de Mouloud MAMMERI de TIZI OUZOU, février 2020.
2. ATSHWEL OKEL, *Entrepreneuriat et PME*, CEPROMAD, G3 SPA, 2018-2019, cours polycopié, inédit.
3. ATTANASIO, G., « Microfinance et activités productives : cas de Mongali, mémoire de maîtrise en science économique, option Monnaie et finance, UMNG, Brazzaville, 2002.
4. BEDECARRAT, F, La micro finance entre utilité sociale et performances financières : rôle des normes dans la gouvernance d'un secteur mondialisé, [http// thèses. Hall. Science](http://theses.Hall.Science) submitted on 27 sep 2013. Consulté le 20 janvier 2024.
5. BONGOURA, L. et all., Impact de la micro finance sur la pauvreté et les inégalités : une analyse de causalité hétérogène en donnée de panel, Consortium pour la recherche, Lot 1 et 2, Dakar, 2015.
6. CROZIER, M. et FRIEDBERG, E., *L'acteur et le système*, éd. Le Seuil, Paris, 1997.
7. DOLIGEZ, F., « Etudes comparatives de l'impact économique des systèmes de crédit rural », in *Revue du tiers monde*, n° 3, 2016.
8. DZAKA KIKOUTA, T., et all., « L'entrepreneuriat des jeunes africains francophones dans la République du Congo et en RDC : enjeu et perspectives », in *Rapport de projet OFE-RP*, n° 3, mai, 2020.
9. GUERIN, I, *La micro finance et la création d'entreprise par les chômeurs : la situation dans quelques pays européens et en Amérique du Nord*, BIT, 2000.
10. GUIRE ADAMA, M., *Contribution des institutions de microfinance à l'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes : cas du crédit solidaire de graine SARL à la fédération NEBNOOM des Associations Féminines de l'Arrondissement*, mémoire DEA, faculté des sciences économiques et des gestions d'économie sociale et solidaire, Université OUGA II, 2017.
11. KABAMBA, A., *Institutions de microfinance et conditions de vie des femmes dans un contexte de crise économique à Kinshasa en RDC*, Thèse de doctorat, université catholique de Louvain, 2023.
12. KAFUKU MUANDA, I.J., *Impact des infrastructures routières sur le développement de la République Démocratique du Congo. Cas de la province de Bandundu*, mémoire de licence e SPA, FSSAP, UNIKIN, 2012-2013 (inédit).
13. Le petit robert de la langue française, Ed. Millésime, Paris, 2016.

14. MAYOUKOU, C, « Innovation financière solidaire application au cas de la micro finance », Acte des journées scientifiques du réseau entrepreneuriat de l'AUF, 2015.
15. MUKOKA NSENDA F., *Sociologie des organisations. Relecture des auteurs et déchiffrement des pistes alternatives de recherche*, ICREDES, Kinshasa, 2014.
16. NKURIKIYE, F., « Peut-on financer les pauvres ? Les défis de la microfinance », in *Cairn info*, n°23.
17. Rapport annuel de FINCA/RDC sur le progrès des principes de Global compact des Nations Unies, 2022.
18. SCHICKS Jessica et ROSENBERG Richard, « Trop de microcrédits ? Une enquête sur la réalité du surendettement », in *Public Disclosures Authorised*, n°19, septembre 2011.
19. SONKENG, G., et al., « Micro finance et création d'emplois au Cameroun », in *RMSES*, n° 07, juin 2018.
20. SOMAVIA, J., *Peu d'argent, grands changements : les femmes et la microfinance. Rapport sur l'état de la campagne 2007 du sommet sur le microcrédit.*
21. VALERIE, G., *Le microcrédit au Bangladesh comme moyen d'empowerment, Mémoire en exigence partielle de la maîtrise*, SPA, Université du Québec à Montréal, 2008.
22. VINCENT F., *Financer le risque : un nouveau projet de coopération internationale*, Ed. Book, Paris, 2007.